

Gland, le 4 mai 2018

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 3 mai 2018**

Présidence : M. Patrick VALLAT

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 40 relatif à l'augmentation du capital de ThermorésÔ SA (1^{ère} étape);
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'autoriser la Municipalité à procéder à l'augmentation du capital de ThermorésÔ SA à concurrence de CHF 900'000.-, soit la part de la Ville de Gland de 10 % dans le capital de ladite société anonyme;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 900'000.-.

*"Conformément aux articles 110 et ss. LEDP :
La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal".*

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

La secrétaire :

Patrick VALLAT

Karine TEIXEIRA FERREIRA